

Guide d'entretien

Énergie dans les SCoT

Le questionnaire

1. Quels formulation et portage du sujet ?

- Quelle formulation du sujet ?
- Quel portage du sujet ?
- Quelle est la place de cet enjeu dans le travail politique et technique ?
- Quel est l'objectif global en la matière ?
- Quel débat avec la société civile ?
- Quelle « concrétisation », quels projets opérationnels... ?
- ...

2. Comment l'énergie est-elle travaillée, traitée ?

- Organisation (commission, études, partenariats avec certains organismes...)
- Méthodes utilisées : bilan énergétique territorial, bilan carbone, diagnostic cadastral... Récupérer le cahier des charges et proposition de bureau d'études.
- Données créées ou extrapolées : sources, traitement notamment leur coût, résultats, difficultés de collecte, possibilité de suivi, de mise à jour dans le temps..... A qui appartiennent-elles ?
- Rapport à l'évaluation environnementale
- ...

3. Quel projet en matière d'énergie ? Comment ces sujets sont-ils des éléments – sources pour concevoir le projet ?

3.1 La maîtrise de l'énergie

- Approche bâtiments : habitat, activités, grands équipements publics

- Approche déplacements et transports : marchandises, personnes
- Approche sécurité et approvisionnement : dimensionnement des infrastructures par exemple
- ...

3.2 La production d'énergie renouvelable

- Évaluation du potentiel : éoliens, fermes solaires, développement des agro-carburants...
- Localisation de cette production
- Encadrement des impacts
- ...

3.3 La réduction des GES

- Mixité, densité, politique foncière, ville des courtes distances
- Transport en commun, report modal
- Agriculture : circuit court, nature, organisation de la circulation agricole
- Atténuation/captation : puits de carbone

3.4 Le traitement de la précarité énergétique

- Politique de déplacements ? de développement de transports collectifs ?
- Politique du logement ?
- ...

4. Quelles articulations avec les autres démarches ?

- Quelle articulation du SCoT avec d'autres démarches sur le sujet ? SRCAE, PCET régionaux, départementaux ou d'agglomérations, schémas éoliens ou photovoltaïques, agendas 21...
- Place du SCoT dans ces démarches...
- Si des démarches sur le sujet ont été menées préalablement, sur d'autres périmètres, en dehors, en parallèle du SCoT de quelles manières le SCoT s'en est saisi ?
- ..